

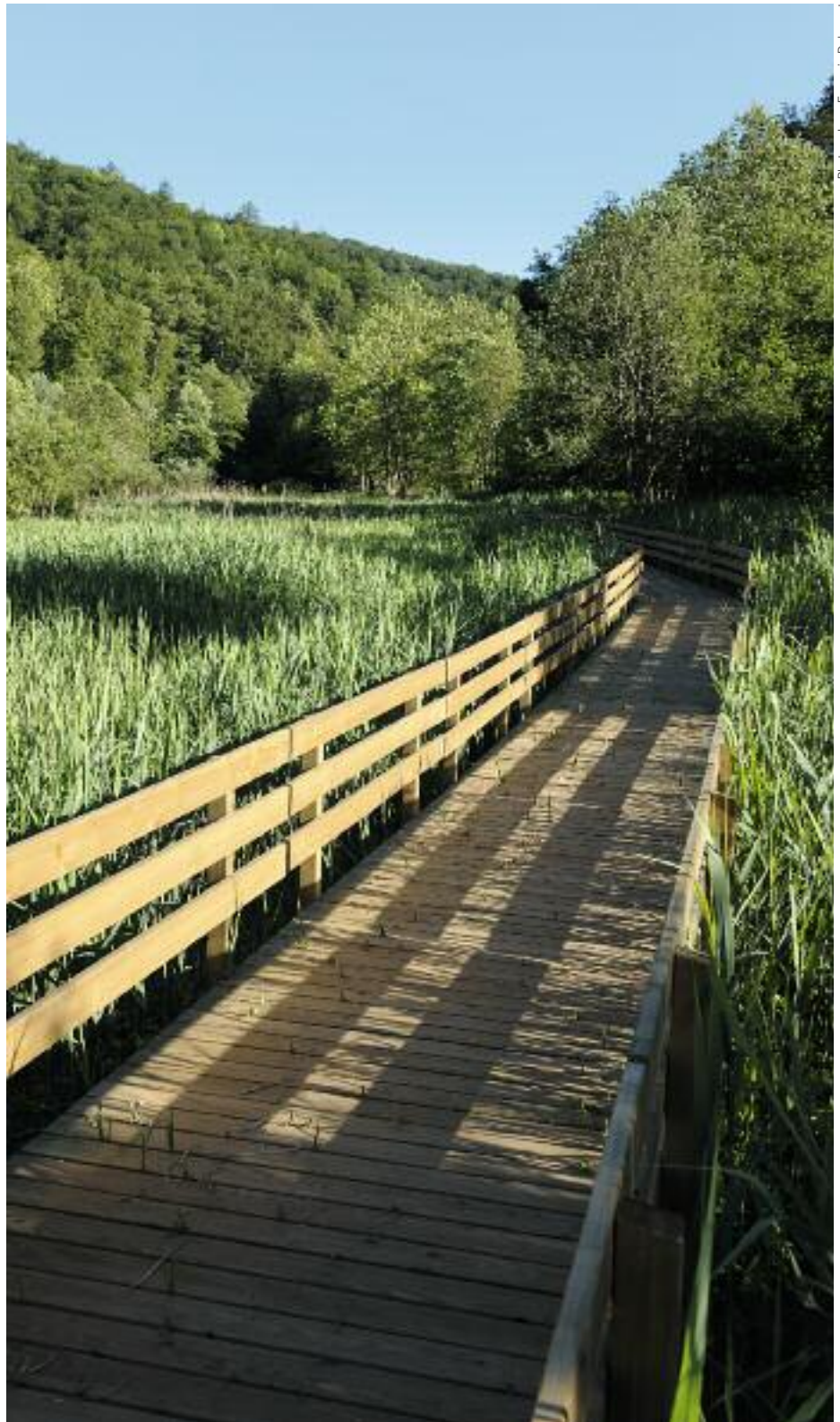
OUVRAGE EN BOIS ET CHEMIN GROISÉ

Une passerelle pour Lucelle

Réserve naturelle mais aussi lieu prisé par les promeneurs, l'étang de Lucelle s'est doté d'un nouveau sentier et d'une passerelle en bois de 180 m de long qui permet désormais aux promeneurs, même à mobilité réduite, de faire le tour complet du lac.

Niché dans le creux d'un vallon verdoyant, Lucelle n'est ni un village ni un hameau. Site foisonnant d'histoire qui a pris le nom de la rivière qui le traverse et forme la frontière franco-suisse avant de se jeter dans la Birse, c'est aujourd'hui un lieu à la fois bucolique et curieux entre le canton du Jura et la France. Posés comme des pions autour du miroir d'un petit lac, on y trouve une ancienne auberge, un poste de douane désaffecté, un mini-golf embroussaillé, un motel, et en contrebas côté français, une chapelle moderne, une grosse et longue bâtisse servant de colonie de vacances et un restaurant.

Si autrefois, ce lieu-dit situé sur la commune jurassienne de Pleigne a été un haut lieu monastique, puis de production du fer, il s'est mué en un petit paradis naturel apprécié des promeneurs, sur la route internationale entre Delémont, Ferrette et Bâle. L'étang qui s'y mire dans un écrin de prés et de forêts a été classé réserve naturelle en 1975. Il s'agit en fait d'une retenue d'eau créée par les moines cisterciens de l'abbaye fondée ici au XII^e siècle. Cette pièce d'eau servait aux moines de vivier mais on en tirait aussi la force hydraulique fournie par la chute à la sortie de l'étang. Une force qui a fait fonctionner



Photos: Jean-François Debarrot



moulins, menuiseries et plus tard au XIXe siècle des forges.

Ces deux derniers siècles, Lucelle a changé maintes fois de propriétaires. Les dernières, jusqu'en 1981, ont été les sœurs Sainte-Catherine de Bâle. Une congrégation pour laquelle le lac était devenu un grand souci. La digue d'abord qui ne tenait plus, et puis les truites et les autres poissons de l'étang qu'elles retrouvaient fréquemment le dos retourné à la surface de l'eau.

Grande gouille malade

«Ce n'est pas que le lac était pollué, explique Gabriel Nusbaumer, président de la Fondation du Lac de Lucelle, puisque la commune de Pleigne disposait déjà depuis 1964 d'une station d'épuration.» Notre interlocuteur, natif et habitant de Pleigne, a pris le

lac sous son aile à côté de ses fonctions de chef du Service de la santé publique du canton du Jura. Homme jovial et bon vivant, il connaît non seulement l'historique passionnant du site dans tous ses détails mais nous fait le diagnostic de l'étang malade et nous explique comment on l'a sorti d'affaire: «L'étang s'est rempli au fil des années de vase et la quantité d'eau est devenue trop faible pour les poissons. Cette terre vient des champs cultivés, de maïs notamment, et est acheminée dans l'étang lors de fortes pluies par la rivière Lucelle. Les coûteux travaux de dragage nécessaires n'ont pas trouvé de financements durant un demi-siècle. En relation avec la mise sous protection de l'étang en 1975, certains travaux d'assainissement ont été effectués, comme l'aménagement

d'un trop-plein et la construction d'un désableur pour récupérer les sédiments en amont. Cependant rien n'a été entrepris pour curer l'étang. La sonnette d'alarme a été tirée en 1980 lorsque plus de 15 000 truites ont péri à Lucelle. Conscients de l'état précaire du plan d'eau, quelques fervents pêcheurs et protecteurs de la nature ont décidé de créer une fondation dans le but de sauver ce petit lac. En 1981, l'œuvre Sainte-Catherine de Bâle a fait donation de l'étang à la Fondation du Lac de Lucelle nouvellement constituée.»

Le curage du lac par aspiration

Pour curer le lac, l'extraction mécanique, soit le dragage, a été abandonnée par la fondation au profit d'une méthode de pompage plus efficace et



économique. Une masse de 28 000 m³ de vase a été pompée avec de l'eau par une suçeuse et transvasée par des tuyaux en contrebas de la rivière Lucelle à Moulin-Neuf. Sept mille mètres cubes de vase ont été enlevés par voie mécanique sur les berges. «La quantité d'eau a ainsi augmenté, ce qui a permis à la végétation et aux poissons de revivre à nouveau dans de bonnes conditions», poursuit satisfait Gabriel Nusbaumer. «L'activité piscicole a pu être reprise pour la production d'alevins de truites. Auparavant, la pisciculture servait au repeuplement du Doubs, mais nous avons dû changer notre fusil d'épaule, car Lucelle se trouve sur le bassin versant du Rhin. La production d'alevins qui apporte un petit revenu à la fondation va donc désormais repeupler en truites la Birse!»



Après la préfabrication, l'imprégnation en autoclave et le montage en usine, les modules ont été amenés sur place pour être posés sur des supports en chêne sans traitement afin de préserver l'environnement.



180 m de long sur 2 m de large, l'ouvrage se fraie un chemin dans les herbes. Sa pose a été réalisée en trois jours par six monteurs, rapidité imposée par les us animaliers de printemps qu'il ne fallait pas déranger et par la nécessité de minimiser l'impact sur l'environnement.

Depuis son désenvasement, le lac de Lucelle s'est régénéré et désormais on y voit frétiller des truites farios, des vairons et des gardons. Les canards colvert, foulques et grèbes y nichent et animent en petits groupes sa surface, le héron cendré y plonge de temps à autre pour pêcher, mais pas autant que le cormoran, et on peut même y observer le furtif et coloré martin-pêcheur.

Boucle bouclée avec la passerelle

A son extrémité ouest, la plus marécageuse, une ceinture de roseaux obligeait les promeneurs de plus en plus nombreux à venir goûter à ce lieu de quiétude à remonter sur la route pour faire le circuit du lac. «On ne pouvait pas y faire un chemin car c'était trop humide», explique Jean-François Rollat, membre du conseil de la fondation et garde forestier pour la République et Canton du Jura. «Nous avons eu l'idée d'y poser une passerelle, sur le modèle de celles qui permettent de cheminer autour de l'étang de la Gruère. Il fallait que cette construction soit en bois de la région et s'intègre au paysage.» Une autre priorité de la fondation est que le tour du lac puisse être effectué en toute sécurité et soit accessible au public à mobilité réduite.

Des modules en bois souples

L'entreprise de bois Roetlisberger de Glovelier s'est fait un honneur de mettre au point une méthode de construction et de pose qui tient compte de la zone humide à traverser tout en y permettant le passage du public avec un minimum d'impact sur le milieu naturel. Une passerelle en bois de sapin blanc traitée au sel de 180 m de long et de 2 m de large, permettant le passage des fauteuils roulants, a été posée à 80 cm au-dessus du sol dans les roseaux. «Le principe de construction est basé sur des modules souples afin de respecter la topographie du terrain», explique Jean-François Debarnot, ingénieur du bois et responsable des aménagements extérieurs chez Roetlisberger. «La structure est composée de 50 modules de 3,5 m de long et de deux modules plus larges recevant des bancs. Ces modules ont été entièrement montés et assemblés en atelier. Afin de garantir la longévité de l'ouvrage, les modules ont été imprégnés en autoclave aux sels verts. Les supports en contact avec le sol ont été réalisés en chêne sans traitement afin de préserver l'environnement.»

Une des principales difficultés a été de garantir la pose de l'ouvrage avant les nidifications et la fraye de batraciens

malgré les conditions hivernales tardives de ce printemps. La pose a été faite en trois jours à six hommes afin de réduire l'intervention sur place et de minimiser l'impact sur les berges. Le 10 mai dernier, la nouvelle passerelle ainsi que son accès aux deux bouts par un chemin groisé ont été inaugurés pour le plus grand plaisir des populations de la région, de part et d'autre de la frontière.

MONIQUE CHEVALLEY

LES INTERVENANTS

Maître de l'ouvrage

Fondation du Lac de Lucelle, Saint-Ursanne

Les entreprises

Passerelle

Etablissements Roetlisberger SA, Glovelier

Sentier pédestre et curage canal

Bangerter & Amstutz SA, Chevenez

Travaux forestiers

Office de l'environnement du canton du Jura

Financement

Fondation suisse paraplégiques;
Loterie romande;
Fonds de loterie de Bâle-Campagne;
Pro Patria;
Association des Amis du Lac de Lucelle